



Faire de la France le pays le plus prospère d'Europe

Réforme de la taxe professionnelle : comment la remplacer ?

La taxe professionnelle est désormais sur le point d'être supprimée, et reformée. Dès lors, il s'agit de trouver de nouveaux moyens de financer les collectivités locales, par des recettes justes économiquement. Dans ce cadre, une simulation a été réalisée avec plusieurs sources de financement.

Ce document, support de notre proposition, a pour objectif d'expliquer et commenter la simulation réalisée.

Les principaux objectifs du panier de recettes ainsi simulé sont les suivants :

- **Désendetter l'Etat** : Cela se traduit par le financement de l'ancienne part de l'Etat dans le financement des collectivités locales.
- **Maintenir un lien entre les entreprises et les collectivités locales.**
- **Appliquer la cotisation minimale sur la valeur ajoutée**, sans changer le régime des TPE/PME.
- **Mettre en avant une nouvelle contribution environnementale**, avec une taxe prélevée sur les biens émetteurs de CO₂.
- **Demander un effort de la part des collectivités locales**, en diminuant de 1% le montant annuel qui leur est versé par l'Etat.

Montant total à financer :

Les collectivités locales perçoivent :

- 18 Milliards d'€ de la part des entreprises au titre de la taxe professionnelle payée sur la partie foncière,
- 6 Milliards d'€ de la part des entreprises au titre de la taxe professionnelle payée sur la partie valeur ajoutée,
- 11 Milliards d'€ provenant de l'Etat.

Cela totalise un montant de 35 Milliards d'€.

Le panier de recettes proposé par la Fondation Concorde

Contribution des collectivités locales

Nous proposons une contribution des collectivités locales au financement recherché. Cette contribution correspond à une diminution de 5% sur 5 ans (1% par an) du concours financier de l'Etat aux collectivités locales. En chiffres, et en tenant compte de l'inflation à hauteur de 0,5% pour l'année prochaine, cela revient à diminuer de 700 millions d'€ (70 Milliards d'€ * 1 %) le montant à financer pour la réforme de la taxe professionnelle.

Cela représente **une diminution de 0.35% des recettes des collectivités locales**, et permet néanmoins un **allègement de 2% de la charge de financement** de la réforme de la taxe professionnelle.

IS Supplémentaire mécanique : 4.80 Milliards d'€.

Réformer la taxe professionnelle a pour conséquence mécanique pour les entreprises d'augmenter leur bénéfice imposable, donc d'augmenter les recettes d'IS pour l'Etat. Néanmoins, les entreprises vont de fait créer des emplois et investir, d'où l'hypothèse de minoration de l'impact en IS de -10% (de 35% à 25%).

En maintenant un lien de 20% avec les collectivités locales, **on récolte 4.80 Milliards d'€.**

Valeur ajoutée : 12 Milliards d'€

En conservant l'actuelle cotisation de 1.5% sur la valeur ajoutée, pour toutes les entreprises (hors agriculture et services administrés, avec l'exonération pour les entreprises au CA < 7.6 Millions d'€), on lisse la fiscalité entre l'industrie et les services, en prélevant sur une assiette contributive : la valeur ajoutée. Avec une hypothèse de minoration de la VA de 10%, on collecte 17 Milliards d'€, dont 5 Milliards d'€ correspondent au lien avec les collectivités locales. La cotisation de la VA correspond à un montant de $17 - 5 = 12$ **Milliards d'€.**

Lien avec les collectivités locales : 4.8 Milliards d'€.

Nous proposons un lien avec les collectivités locales, équivalent à 20% du lien actuel. L'assiette fiscale proposée est la valeur ajoutée, avec une clé de répartition vers les collectivités locales. Nous recommandons d'utiliser la valeur locative foncière pour verser cela directement aux collectivités locales. Un tel calcul nécessitant beaucoup de rigueur et de précision, notre simulation inclus 4% de frais de gestion, amenant la collecte à **4.8 Milliards d'€.**

Contribution exceptionnelle des banques et des assurances : 5.43 Milliards d'€.

L'effort de désendettement de l'Etat ainsi que l'exonération des entreprises dont le CA est inférieur à 7,6 millions d'€ pourrait être compensé par une augmentation exceptionnelle de l'IS pour les banques et les assurances. En augmentant l'IS de 8%, avec une hypothèse de baisse de résultat de 10%, on collecte **5.43 Milliards d'€.**

Taxe sur les émissions de carbone : 7,31 Milliards d'€.

- on taxe les émissions de carbone par le tabac, en augmentant de 0,40€ le prix du paquet de cigarettes : **recette de 1 Milliard d'€.**

- on taxe les émissions de carbone par la consommation d'essences, de gaz et d'électricité. On organise cette taxe en la modulant en fonction de l'émission de CO₂ du bien énergétique consommé, avec une majoration exceptionnelle pour les biens pétroliers dans le cadre de la promotion des énergies nouvelles, d'où un coût de gestion de 2% (120 Millions d'€). En appliquant un taux moyen de 4.8%, on récolte **6,31 Milliards d'€.**

Taxes sur les alcools et les produits de luxe : 700 Millions d'€.

Idées fortes : Taxer certains produits de luxe (voitures de luxe > 100 000€, hôtellerie, joaillerie, cosmétiques, mode) et augmenter de 10% les taxes sur l'alcool en augmentant les taxes de 10%. On collecte **700 Millions d'€.**

On totalise une recette de 35.04 Milliards d'€, soit environ 2% de marge d'approximation.